

# Différences

JUILLET 1994 - N° 154

EDITO

## L'ESPOIR, TOUJOURS

De Villiers et Le Pen, l'aristocrate et l'ex-para qui partagent les mêmes valeurs, ont recueilli à eux deux 24 % des suffrages aux élections européennes du 12 juin. En Belgique, le parti d'extrême droite, le Vlaamsblak, enregistre une forte progression avec 8 % des voix. Le Parti National en Grèce, formé de nostalgiques du régime des colonels, créé il y a une année, obtient un score de 8,5 %.

De ces scrutins, on ne peut que retenir la persistance des démons xénophobes, l'émergence des jeunes loups populistes et l'enracinement de l'extrême droite dans sa diversité idéologique.

Notre cri d'alarme lancé à la Conférence nationale n'est pas de trop. Mais la richesse de nos débats et leur qualité nous encouragent. Le message de notre rencontre est clair : agir et lutter, ouï se résigner : jamais !

La contre-offensive que nous devons mener nous impose de donner une plus grande visibilité à notre action, de traduire dans le quotidien les orientations que nous avons définies. Elles exigent de chacun de nous une appropriation réelle de nos objectifs. Les luttes, nos luttes sont un vecteur d'espoir.

Bien qu'à contre-courant de l'"opinion dominante", nos combats méritent d'être menés jusqu'au bout. Ainsi, l'action menée par une vingtaine d'associations dont le MRAP, concernant les personnes de nationalité étrangère atteintes de maladies graves, exposées à des mesures d'éloignement du territoire ou à d'autres mesures administratives liées au séjour, a reçu un premier écho auprès de Madame Simone Veil. Dans un courrier daté du 16 juin le ministre des Affaires Sociales s'est engagée à que ce problème particulier fasse l'objet d'un examen interministériel. Dont acte.

Mouloud Aounit

## CONFERENCE NATIONALE RACISME ET EXCLUSIONS

*La Conférence nationale du MRAP a réuni, les 4 et 5 juin derniers, plus de 150 adhérents.*

*Cette rencontre s'est déroulée dans les locaux de la Fédération de l'Energie de la CGT à Pantin.*

*M. Léger, maire-adjoint de la ville, venu accueillir les participants, a notamment annoncé le lancement d'un projet de jumelage de Pantin avec une ville d'Afrique du Sud pour saluer la fin de l'apartheid dans ce pays.*

*Il s'agissait, par cette rencontre, de faire le point sur les thèmes majeurs de l'activité du MRAP.*

*Nous publions ici les principaux textes ou extraits des interventions les plus construites de ces travaux, en commençant par celle du secrétaire général de l'association.*

*Voir sommaire ci-dessous.*

La situation actuelle sur le plan national et international dans le domaine du racisme a amené le Conseil National à proposer que cette conférence soit un moment de réflexion et d'analyse interne au Mouvement autour de trois objectifs : 1°) Une évaluation politique en fonction des objectifs fixés par le dernier congrès en prenant en compte les événements survenus depuis dans le domaine d'intervention de notre Mouvement. 2°) Une recherche collective des ajustements nécessaires de notre stratégie, de nos moyens, de notre fonctionnement, pour mieux adapter le Mouvement aux nouveaux défis que dicte l'actualité. 3°) Préciser et clarifier l'identité du Mouvement dans nos actions permanentes tant sur le plan national qu'international. Depuis notre dernier congrès, le racisme est devenu une donnée permanente. En préalable, un constat s'impose : si l'action du MRAP demeure aujourd'hui nécessaire, indispensable, force est de constater qu'en l'état, la justesse de notre combat est à contre-courant des idées dominantes. L'opinion publique est malléable. L'influence sociale, politique, institutionnelle des thèses et des thèmes de l'exclusion est évidente. Des lois génératrices de racisme sont acceptées, voire justifiées. La xénophobie devient massive et l'opinion publique semble acquise aux lois anti-immigrés. Les sondages le confirment. Ainsi, en 1992, 1 Français sur 2 se

*Lire la suite page 4 et 5*

Les titres et intertitres de ce texte comme celui de C. Palant sont de la rédaction.

### 36 15 CODE MRAP

La consultation du minitel est à votre disposition. La direction du MRAP vous invite à le consulter régulièrement. Il est périodiquement mis à jour. Vous y trouverez toutes les informations dans les rubriques : communiqués, rendez-vous et campagnes du MRAP.

### SOMMAIRE

La chrono du mois.....	p. 2/3
A propos d'une association négationniste.....	p. 3
Histoire du MRAP par Charles Palant.....	p. 6/7
Rapport des groupes de travail.....	p. 8/9/10
Enquête sur l'habitat des Gens du Voyage.....	p. 11
Action de solidarité avec les maîtres auxiliaires.....	p. 11
Manifestation à Bobigny.....	p. 11
Solidarité avec les réfugiés yougoslaves.....	p. 12
Cinq heures avec le peuple kurde.....	p. 12
Nouveaux élus au Conseil national.....	p. 12

# CHRONO

# DU MOIS

## MUSIQUE MALGRE TOUT A THERESIENSTADT

Le camp de Theresienstadt (Terezin) avait un caractère particulier : dans cette ancienne forteresse fondée au XVIII<sup>ème</sup> siècle par l'Empereur Joseph II, les nazis ont créé un camp pas comme les autres; on fit croire aux Juifs que Terezin serait un ghetto où ils pourraient vivre entre eux en s'administrant eux-mêmes. Les nazis y déportèrent des personnes âgées et des enfants en provenance d'Allemagne et d'Autriche ainsi que de nombreux intellectuels tchèques.

En réalité, Terezin a servi de centre de triage à partir duquel les Juifs étaient envoyés vers les différents lieux d'extermination. Près de 140000 personnes dont 10000 enfants y furent internés: 17320 personnes survécurent. Malgré la mort omniprésente, tandis que se croisaient les convois de ceux qui arrivaient et de ceux qui partaient, une vie culturelle intense s'y est développée grâce à l'activité de compositeurs, chefs d'orchestre, chanteurs et musiciens.

Le livre très émouvant de Joza Karas (1) retrace avec minutie cette vie musicale dont la diversité et la qualité sont reconnues aujourd'hui, comme en témoignent les enregistrements récents d'oeuvres composées dans le ghetto (2).

Les nazis tolérèrent et encouragèrent même les manifestations artistiques afin d'accréditer l'idée de l'existence d'un ghetto-modèle que l'on fit visiter en août 1944 aux envoyés du Comité international de la Croix-Rouge. Ils assistèrent à la représentation d'un opéra pour enfants Brundibar dont le compositeur fut gazé à Auschwitz deux mois plus tard.

Difficile de comprendre comment des hommes voués à la mort trouvent la force et le goût de composer et de jouer de la musique. Pourtant, ce fut ainsi. Viktor Ullmann, compositeur mort à Auschwitz écrivait: « en aucune façon, nous ne nous sommes assis pour pleurer sur les rives des eaux de Babylone et notre effort pour servir respectueusement les Arts était proportionnel à notre volonté de vivre, malgré tout ».

(1) Joza Karas, *La musique à Terezin (1941-1945)*, traduit de l'anglais par Georges Schneider, Editions Gallimard  
(2) Enregistrements disponibles chez Channel Classics, distribution Media 7: Brundibar ICD CCS 5193; musiques de chambre et pièces pour piano des compositeurs Gideon Klein, Hans Krása, Viktor Ullmann etc : 3 CD CCS 1691, 3191, 3792

## ALBI-BOSNIE

Le comité local a appelé, avec plusieurs autres associations, à un rassemblement *Pour la Bosnie* le 23 avril à l'Esplanade des Partisans. L'appel co-signé par les organisateurs demande : «le respect de l'intégrité et de la souveraineté de la Bosnie et le refus de toute partition; la levée de l'embargo sur les armes à destination de la Bosnie; le rétablissement du droit, y compris par la force, dans les zones occupées de façon à offrir les garanties permettant le retour des réfugiés; l'accueil des réfugiés en France; le jugement des criminels de guerre et des auteurs de crimes contre l'Humanité».

## IZIEU, LA MEMOIRE DU CRIME

Inauguration le 24 avril du musée-mémorial d'Izieu par le président de la République. A cette occasion M. Mitterrand a rappelé qu'avec le texte réformant le code pénal, voté le 22 juillet 1992, la France s'est dotée d'une définition du crime contre l'Humanité qui va plus loin que celle des textes internationaux. En effet, l'article 211-1 définit le génocide comme l'exécution

d'«un plan concerté», tendant «à la destruction totale ou partielle d'un groupe national, ethnique, racial ou religieux» ou «d'un groupe déterminé à partir de tout autre critère arbitraire». Cet article classe aussi parmi les crimes contre l'humanité «la déportation, la réduction en esclavage ou la pratique massive et systématique d'exécutions sommaires, d'enlèvements de personnes suivis de leur disparition, de la torture ou d'actes inhumains» lorsque ces pratiques ont été inspirées «par des motifs politiques, philosophiques, raciaux ou religieux».

## TOULOUSE INNOVE EN CREANT LE CEDIRED

Initiative de belle portée symbolique et pratique : la création à Toulouse d'un Centre de documentation et d'information contre le racisme et pour l'égalité par quatre associations : le MRAP, SOS Racisme, la CIMADE et la Ligue des Droits de l'homme. Le CEDIRED, en abrégé DIRE, se veut un véritable lieu de ressources, où l'on trouve aussi bien des documents d'ordre juridique ou culturel, qu'une bibliothèque de littérature enfantine, des dossiers thématiques, cassettes, affiches en direction notamment des enseignants et des

jeunes. Adresse: 3, cheminement Auriacombe, APT 609, 31100 Toulouse, tel: 62 14 61 39, du lundi au samedi de 15h à 19h.

## DES JEUNES AU MRAP

Une trentaine de jeunes venant de toute la France se sont réunis le 14 mai au siège du MRAP. Ces militants ont exposé leurs activités spécifiques, notamment dans les établissements scolaires, et ont écouté des exposés sur l'histoire du MRAP et sur la situation actuelle du racisme en France. La création d'un bulletin de liaison a été décidée et confiée aux jeunes militants de Paris-Région parisienne. Zohra Kaci qui a été présentée aux participants à la Conférence nationale devrait en assurer la coordination. A suivre.

## ITALIE, SINGULIERES COINCIDENCES

Deux cents skinheads défilent le 16 mai dans les rues de la petite ville de Vicence aux cris de «Sieg Heil!». Le ministre de l'Intérieur, Roberto Maroni, jusque-là numéro deux de la Ligue du Nord, répond aux protestations des associations antiracistes qu'il a pris connaissance de l'événement par la télévision! Puis, il décide de suspendre le préfet et le préfet de police qui avaient autorisé la manifestation du groupe «Fronte Veneto Skinhead» créé il y a quatre ans. Mais les autorités locales de la petite ville ont protesté assurant que le ministre savait et que les deux fonctionnaires payaient le prix d'une «imprudence» collective. Quelques jours plus tard, nouvelle imprudence au Sénat cette fois : un texte signé par toutes les personnalités du MSI circule dans lequel est clairement demandée l'abrogation des dispositions constitutionnelles interdisant la renaissance du parti fasciste. Gianfranco Fini comme Berlusconi sont mal à l'aise : ils cherchent à rassurer leurs partenaires européens. Pourtant le 25 mai Mirko Tremaglia connu comme un authentique fidèle mussolinien est élu à la présidence de la Commission des Affaires étrangères de la Chambre des députés. Mais ce cadre dirigeant du MSI depuis 1954 affirme que la période du fascisme est définitivement close. Si c'est lui qui le dit...

## PRIX DE L'AMITIE FRANCO-ARABE

Le 25<sup>ème</sup> Prix de l'Amitié franco-arabe a été décerné, au second tour, à l'écrivain égyptien Gamal Ghitany, pour *Épître des destinées* paru au Seuil dans une traduction remarquable d'Edwidge Lambert. *L'Intendant du Bey* de Jean Bressot édité chez Albin Michel est arrivé en deuxième position. Le

président du Jury pour l'année 1995 sera Yves Thoraval, fidèle collaborateur de Différences.

## RWANDA, COUR PENALE

La Fédération internationale des droits de l'homme a demandé à l'ONU, le 18 mai de créer une cour pénale internationale pour juger les auteurs des violations massives des droits de l'homme au Rwanda. Si le droit international a besoin de nouvelles structures pour appréhender les conflits et les réalités d'aujourd'hui, il paraît encore plus urgent d'entendre et de faire connaître ceux qui connaissent suffisamment bien l'Afrique pour ne pas être dupes. Bernard Nantet signait le 24 mai un excellent article dans Libération qui ne minimise ni le rôle de la colonisation ni celle des pouvoirs africains. Il écrivait notamment : «Non, au Rwanda il n'y a pas une ethnie majoritaire, les Hutu, qui massacraient une ethnie minoritaire, les Tutsi, en vertu de haines ancestrales. Comme en Somalie, un clan au pouvoir refuse la démocratie et s'appuie sur un modèle ethnique élaboré au début du siècle par des historiens et des anthropologues». (...) Le Rwanda est devenue l'archétype d'une vision ethnique de l'Afrique. (...) L'Afrique ne cesse de se débattre avec cette grille qui a fragmenté ses peuples en mille langues et mille tribus opposées par leurs différences. Après l'indépendance, ce modèle a été enfourché par les régimes autoritaires qui ont repris à leur compte le «diviser pour régner» de leurs prédécesseurs et remis aux calendes grecques la démocratisation. L'apartheid en fut une parfaite application, les massacres au Rwanda en sont un atroce balbutiement».

## UN TEMOIN A GENEVE

Le MRAP a fait intervenir un Rwandais lors de la session extraordinaire de la Commission des Droits de l'Homme consacrée au Rwanda. Dans son intervention, M. Gakumba, militant de l'Association rwandaise pour la défense des droits de l'homme, a indiqué avoir quitté son pays le 12 avril 1994 grâce à l'appui de la Coopération suisse. Il a dénoncé les appels au meurtre et les violences exercées par les forces gouvernementales et porté de lourdes accusations contre l'ambassade de France à Kigali. Il affirme notamment que l'ambassade sert de lieu de repli à certains dignitaires du régime. «Mais que craignaient ces dignitaires du régime, se demande M. Gakumba, puisque je les voyais sortir à tout moment de l'ambassade avec leurs escortes de militaires pour circuler dans les quartiers en flamme. A leur retour de l'ambassade, ils tenaient réunions pour parler de l'évolution de la situation et ils se plaisaient à dresser le bilan des victimes et à regretter que telle ou telle personne n'ait pas été encore tuée ou tel ou tel quartier n'ait pas encore été nettoyé. Ils vantaient

tout haut les résultats de leurs plans et les exploits des milices. La nuit que j'ai passée là a été une des plus éprouvantes de ma vie.»

## A PROPOS DES ETRANGERS ATTEINTS DE MALADIES GRAVES

«Le MRAP lance un appel solennel au gouvernement, tout particulièrement aux ministères des Affaires sociales, de la Santé, de la Justice et de l'Intérieur, à la représentation nationale, aux professionnels des médias, ainsi qu'à l'opinion publique, afin que les personnes de nationalité étrangères se trouvant sur le territoire français atteintes de pathologies graves se voient reconnaître le droit de vivre en France, de se faire soigner en France, le cas échéant, de mourir en France dans la dignité, en bénéficiant de l'accompagnement qu'elles souhaitent. Le MRAP demande avec force que soit mis en chantier un programme d'action en deux étapes : 1) Immédiatement : que soit prononcé le «sursis à exécution» de toute mesure d'éloignement du territoire des personnes de nationalité étrangère atteintes de pathologies graves; que leur soit automatiquement délivré un titre de séjour et de travail leur ouvrant des droits sociaux et la sécurité sociale. 2) A moyen terme : qu'un projet de loi soit soumis à la session parlementaire d'automne afin de rendre toute personne de nationalité étrangère atteinte de pathologie grave «inexpulsable» et de lui attribuer le titre de séjour existant (carte temporaire ou carte de résident) correspondant à ses droits anciens ou, lorsque ceux-ci n'existaient pas, aux besoins de sa prise en charge médicale» Communiqué du MRAP du 1er juin 1994.

## LOGEMENT, LE MRAP AU SENAT

Au moment où un projet de loi sur l'Habitat est soumis à la discussion au Sénat une délégation du MRAP conduite par son secrétaire général, a rencontré des représentants des sénateurs socialistes et communistes; à l'issue de cette rencontre, le MRAP a rappelé dans un communiqué daté du 1er juin, ses propositions:

- à propos de l'intercommunalité: application de la Loi Besson tendant à la mise en oeuvre effective du programme régional d'Ile-de-France; au titre de la Loi d'Orientation sur la Ville: obtenir que les PHL soient établis au niveau intercommunal
- sur le logement : que les habitants concernés par une OPAH bénéficient d'un logement au niveau intercommunal; que les occupants considérés comme non-résidents (foyers, hôtels meublés, CHRS) soient bénéficiaires du logement en cas d'insalubrité, de réhabilitation et de rénovation
- en ce qui concerne les attributions : la motivation explicite des refus aux

intéressés; bilan périodique des contingents préfectoraux

- droit de préemption : possibilité pour les préfets d'exercer un droit de préemption au bénéfice d'associations si des communes ont détourné le droit de préempter dans le but d'empêcher ces associations de reloger les mal-logés
- la place des associations : que les organisations, dont le MRAP, puissent siéger au Conseil national de l'Habitat (et aux conseils départementaux) afin de s'assurer que les pratiques de la politique du logement ne contiennent pas de dispositions tendant à exclure certaines catégories de population et tout particulièrement les populations ne disposant pas du droit de vote
- le rôle de l'Etat : il apparaît une certaine dérive tendant à déplacer le niveau des responsabilités en matière de logement au niveau communal, ce qui ne saurait être le cas du fait notamment de la loi de décentralisation.

## HAUSSE DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'ASILE

Le nombre des premières demandes d'asile déposées auprès de l'OFPPA a très sensiblement augmenté au cours des premiers mois de l'année en cours. De mars à avril 1994 le nombre de nouveaux dossiers a augmenté de 24%. La demande africaine s'est accrue de 39% notamment en provenance de ressortissants algériens (+142%) : avec 185 dossiers les Algériens sont au troisième rang des demandeurs d'asile. La demande européenne reste stable durant cette période tandis que la demande asiatique elle aussi est en hausse : + 32%. En avril l'OFPPA a délivré 478 certificats de réfugiés contre 2228 demandes rejetées (Libération du 2 juin).

## PLURI-ELLES

Mouloud Aounit a participé pour le MRAP au meeting organisé le 10 juin à Paris par l'association PLURI-ELLES Algérie, collectif international de solidarité avec les femmes algériennes pour la démocratie et pour la paix civile. Ce collectif est domicilié au : 70, rue Castéja, 92100 Boulogne, Tel : 46 21 07 29.

## SANS SON BEBE

Une jeune Ivoirienne qui a refusé d'être expulsée sans son bébé a été relaxée le 13 juin par le tribunal correctionnel de Rennes. Soumise le 29 mars à un arrêté d'expulsion, la jeune femme avait refusé le 24 avril dernier de monter dans l'avion sans son enfant né en France âgé de cinq mois. Le parquet a fait appel.

## PAPON, LE JUGEMENT SERAIT POUR BIENTOT

Maître Boulanger, avocat des parties civiles dans le procès Papon dont l'instruction dure depuis treize ans, a été

## NEGATIONNISME, IL FAUT APPLIQUER LA LOI

Une association négationniste, l'ANIV, était déclarée à la sous-préfecture de Fontainebleau le 9 novembre 1992 dont l'objet déclaré était : d'ouvrir un débat contradictoire sur la question des chambres à gaz; d'apporter une aide aux personnes poursuivies en raison de leur incrédulité à propos des chambres à gaz; de mener campagne pour la réhabilitation et l'indemnisation des victimes condamnées; de recenser et de publier la liste des personnes, associations ou magistrats ayant nui ou condamné des personnes, en raison de leur incrédulité envers les chambres à gaz. Le promoteur de cette association est Philippe Costa, tête de liste du Front national aux élections municipales de Fontainebleau en 1989, déjà condamné pour des affaires similaires. Le 10 décembre 1992, le MRAP a initié une procédure devant le Tribunal de Grande Instance de Fontainebleau afin qu'il soit procédé à l'annulation de l'ANIV. En mars 1993, un référé suspendait «l'activité publique de l'ANIV». Le 16 novembre 1993, le Tribunal de Grande Instance de Fontainebleau se dessaisissait de l'affaire qui était renvoyée en Cour d'Appel. Puis la Cour d'Appel renvoyait l'affaire devant le Tribunal de Grande Instance de Fontainebleau où Costa a comparu le 1er juin 1994. L'affaire a été mise en délibéré et le jugement sera rendu le 21 septembre prochain. Utilisant une stratégie de diversion, les prévenus et leur avocat tentent de détourner la loi interdisant la propagation des thèses négationnistes. C'est qu'au-delà de l'ANIV, un réseau est en place, dont l'objectif est de nier les crimes nazis dans le but de réhabiliter une idéologie criminelle. Les signes d'un renouveau de cette idéologie sont trop nombreux pour qu'on les ignore. Il nous appartient au contraire de les combattre opiniâtement.

Communiqué du MRAP du 2 juin 1994

cité en diffamation par l'ex-collaborateur du régime de Vichy et son avocat, pour avoir écrit un ouvrage fouillé et documenté «Maurice Papon, un technocrate français sous l'occupation» paru au Seuil en janvier dernier. Le MRAP a apporté «son ferme soutien à Gérard Boulanger dans la procédure dilatoire qui lui est intentée.» (communiqué du 13 juin). Le Tribunal de Bordeaux qui examinait la plainte en diffamation a décidé, le 14 juin, de surseoir à statuer en renvoyant l'audience au 12 septembre prochain. Constatant le lien entre l'objet de la poursuite en diffamation - en fait tout le contenu du livre- et les crimes qui sont reprochés à l'accusé transformé en l'occurrence en plaignant, le président du Tribunal a conclu qu'il ne pouvait juger le livre sans anticiper sur le verdict à venir. D'après Annie Léonin, juge d'instruction chargée du procès Papon, le dénouement serait pour bientôt.

## LOGES PAR LA BANQUE!

L'opération de la rue Béranger (cf. Différences n° juin p.12) a payé. Les familles qui avaient occupé sous la haute protection de quelques personnalités dont l'Abbé Pierre, un immeuble vacant depuis plusieurs années appartenant à la Banque de France ont été relogés. La Banque a mis à leur disposition 500 m2 de logements vacants (depuis cinq ans) pour un loyer de 25 francs le m2 à Saint-Ouen. Les négociations entre le DAL (initiateur de l'opération) et la Banque ont duré 48 heures après l'occupation. Délai bien plus court que les nombreuses

démarches entreprises par Madame le maire de Saint-Ouen auprès de la Banque pour réhabiliter ces lieux qu'elle souhaitait voir attribuer aux mal-logés de sa ville.

## MANDELA A L'OUA : NE CHERCHEZ PAS DE BOUCS EMISSAIRES!

Nelson Mandela a prononcé un sévère et solennel discours devant ses «pairs» de l'Organisation de l'Unité Africaine qui se réunissaient à Tunis. Cela se déroulait le 13 juin. A propos du Rwanda, le tout nouveau président sud-africain a notamment déclaré: «accompli sous nos yeux, le génocide au Rwanda donne au monde l'occasion de dire que l'Afrique ne connaîtra jamais ni paix ni stabilité, qu'elle ne connaîtra pas non plus croissance ou développement. Quant à ses enfants, ils seront condamnés à une pauvreté et une dégradation éternelle, voués à faire du porte-à-porte pour quémander un morceau de pain». Plus d'une oreille a dû siffler à ce rappel de la responsabilité des pouvoirs africains qui s'accroissent bien de l'argument selon lequel tout serait «de la faute du colonialisme» : «S'il y a une défaillance dans notre manière de gouverner, a souligné Mandela, il ne faut pas chercher de boucs émissaires, mais il faut avouer que la faute est en nous qui sommes incompétents». Le panafricanisme institutionnel, ronflant et verbeux, a reçu une belle leçon de radicalisme lucide.

Eléments d'information rassemblés par Chérifa B.

# RACISME ET EXCLUSIONS

Suite de la page 1

disait plutôt ou un peu raciste et 62 % se déclaraient perméables aux idées racistes. Aujourd'hui 9 Français sur 10 admettent le racisme. 1 sur 4 reconnaît avoir eu en 1993 une attitude raciste.

Si le racisme actuel en France concerne surtout les travailleurs immigrés et leurs familles, il y a aussi une résurgence forte de l'antisémitisme, et le racisme anti-tzigane n'a pas faibli. L'extrême-droite, dont le Front National est l'expression politique la plus visible, s'enracine et se développe. Les succès électoraux de ce parti confirment sa progression dans tous les scrutins locaux, régionaux, départementaux. Aux dernières élections cantonales, il avoisine les 10 % multipliant ainsi par 2 son score de 1988. Aujourd'hui, ses élus influencent et pèsent sur les décisions communales, départementales et régionales. Dans certaines villes, notamment en région parisienne, en Rhône-Alpes, dans les Alpes-Maritimes, ses scores dépassent les 30 à 40 % et les risques sont grands de voir ces villes, ces régions, aux prochaines échéances, tomber sous la tutelle du Front National.

Son influence politique est désormais une réalité. Sa pénétration dans la politique française se mesure : d'une part, par la surenchère verbale des dirigeants politiques de droite comme de gauche ; de Chirac qui évoque les «odeurs» à «l'invasion» de Valéry Giscard d'Estaing, des glissements de langage de Mme Cresson sur les charters au «seuil de tolérance» de François Mitterrand sans oublier les propos de Michel Rocard «La France ne peut accueillir la misère du monde» repris aujourd'hui à bon compte par le gouvernement pour justifier les mesures anti-immigrés. D'autre part, par la participation d'intellectuels antiracistes, comme Pierre-André Taguieff, avec des idéologues de l'extrême-droite comme Alain De Benoist, le compagnonnage inadmissible sous le drapeau de l'anti-conformisme, sous la houlette de Jean-Hedern Hallier, de militants politiques, sont autant de signes inquiétants favorisant la confusion des idées. Par ailleurs, des consensus persistants en matière d'immigration demeurent aussi dans la classe politique.

Enfin, en choisissant délibérément de légiférer prioritairement sur l'immigration, au lieu de l'emploi, le gouvernement Balladur n'a-t-il pas concédé aux thèses du Front National l'idée selon lesquelles le problème n° 1 n'est pas l'emploi, mais l'immigration, suggérant ainsi l'amalgame entre immigration et chômage?

En corollaire à cet état des lieux angoissant et au-delà de la progression des agressions, insultes, violences dont font l'objet quotidiennement les immigrés : leurs droits comme ceux des demandeurs d'asile ont fait l'objet d'attaques permanentes et continues. Il nous faut mesurer et prendre conscience de l'exceptionnelle gravité que représente l'arsenal législatif que sont : la réforme du code de la

nationalité, la modification de l'ordonnance de 1945 sur l'entrée et le séjour des immigrés, la légalisation des contrôles d'identité. Elles représentent un recul considérable en matière de négation des libertés individuelles, et droits fondamentaux de la personne humaine. Rarement la suspicion et l'arbitraire n'ont été autant autorisés, suggérés et encouragés par le législateur.

Des malades atteints de pathologies graves, y compris du Sida, sont reconduits à la frontière. Des milliers de jeunes arrivés en France à l'âge de 11 ans ou plus, ayant fait leur scolarité se voient à l'âge de 18 ans invités à quitter le territoire. La scolarité des étudiants et leur droit au séjour sont désormais dictés par le Préfet et nombreux sont ceux qui, cette année, risquent de voir leur titre de séjour non renouvelé. Cet après-midi même, une délégation de notre conférence nationale se rendra au rassemblement organisé devant la préfecture de Bobigny pour la défense des lycéens et des maîtres auxiliaires menacés d'expulsions. Le droit de recevoir et d'accueillir des parents ou des amis étrangers se trouve désormais limité par l'incitation faite aux maires de ne délivrer qu'au comptegouttes les certificats d'hébergement. Les maires sont également pressés de se transformer en juges de l'amour. Des immigrés, parents d'enfants français vivent dans un dénuement total : ni régularisables, ni expulsables, ils sont contraints à la clandestinité.

## LES LOIS, LA CRISE, L'ANGOISSE

Quant aux demandeurs d'asile, le paradoxe est cultivé : d'un côté, on se mobilise pour la paix en ex-Yougoslavie, de l'autre, des Croates, des Bosniaques musulmans, insoumis ou objecteurs de conscience, se voient refuser leur séjour en France et invités à quitter le territoire ! D'autres demandeurs d'asile, non régularisés hier et exclus du droit d'asile aujourd'hui, sont condamnés à l'errance, à l'angoisse, à la clochardisation. L'administration, qui a vu ses pouvoirs élargis par le législateur dans le domaine des libertés et des droits fondamentaux, a anticipé la mise en application des lois avant même que celles-ci ne soient promulguées. Sans compter les effets induits des nouvelles prérogatives qui entraînent bavures et excès de zèle : des policiers municipaux vérifient brutalement les conditions de logement, des employés de la SNCF livrent aux commissariats des étrangers sans billet, des guichetiers de la Poste appellent la police pour un étranger sans titre de séjour. N'oublions pas non plus l'humiliation quotidienne des contrôles au faciès avec leurs bavures à répétition que la loi a légalisés. Si le racisme est un phénomène historique complexe, sa progression et son amplification ne sont ni une fatalité ni le fait du hasard. Dans l'état actuel de notre société, racisme et exclusion sont structurellement liés. L'aggravation des exclusions sociales favorise le racisme. La persistance des exclu-

sions légitime le racisme. Telle est l'équation à laquelle nous sommes confrontés et qui impose aux antiracistes d'apporter des réponses plurielles, appropriées et conséquentes.

## LA PLURALITE DES REPONSES

Dans ce domaine, il n'y a pas une réponse mais des réponses. Cela oblige à une intervention sans exclusive et simultanée sur le terrain de l'éducation, de l'histoire, de la mémoire, de la culture. Cependant, la question sociale et économique demeure la clé de voûte de l'amplification de l'enracinement et de la justification du racisme. Le développement des inégalités, la marginalité, la précarité, l'absence de réponses concrètes aux difficultés vécues façonnent l'expression d'un racisme des déshérités. Les effets de la crise profonde portent sur les facteurs traditionnels de l'intégration des Français et des immigrés : l'emploi, le logement, l'éducation. Les chiffres, dans ce domaine, sont éloquentes : 11 millions de Français sont aujourd'hui en état de fragilisation extrême. Selon une étude du CERC, près de la moitié des actifs de 18 à 64 ans sont, à des degrés divers, en situation de fragilité économique et sociale. 7 millions d'entre eux bénéficient d'un emploi stable, mais restent vulnérable, face à la perte de leurs activités professionnelles. 850000 environ sont en danger de rupture de liens sociaux. Il faut ajouter à ces données les 3500000 chômeurs ainsi que les 800000 bénéficiaires du RMI.

Quarante ans après l'Appel de l'Abbé Pierre, il est redevenu possible de mourir de froid en France. Par leur mobilisation sur cette question (que ce soit les Maliens de Vincennes ou ceux de l'avenue René Coty), les immigrés ne font que révéler une réalité édifiante : 200000 personnes, selon les enquêtes officielles et 500000 selon les associations, sont mal logées en France.

Dans ce contexte, l'exploitation et le traitement xénophobe de l'immigration a une utilité. C'est aujourd'hui pour le gouvernement, un paratonnerre qui permet de capter et de cristalliser les angoisses, les incertitudes, l'absence de perspectives par la division de gens ayant des intérêts communs. Il sert à déplacer les problèmes, à casser les luttes, et à préparer des logiques de précarisation générales dans le domaine des droits. Ainsi, à chaque fois que le gouvernement a pris des mesures de régression sociale, il les a accompagnées de mesures portant atteinte aux droits des immigrés. A la diminution des remboursements de la Sécurité Sociale a correspondu l'annonce des restrictions sur le Code de la Nationalité. A l'annonce de la loi quinquennale a été décidée en même temps la remise en cause du droit d'asile. A la mobilisation des travailleurs d'Air France, le Ministère de l'Intérieur s'est mobilisé en organisant des rafles dans les milieux kurdes et a accentué les contrôles d'identité. Enfin, au sursaut des jeunes contre le CIP, il a tenté de casser le mouvement en expulsant arbitrairement Mouloud Madaci et Abdelhakim Youbi.

Il faut aussi, chers amis, mesurer la gravité des conséquences que génère le climat xénophobe et ce dispositif de désintégration, avec des problèmes nouveaux auxquels notre Mouvement devra faire face. Déjà, l'extrême-droite surenchérit et développe aujourd'hui une stratégie de tensions avec des passages à l'acte en organisant des ratonnades comme à Paris, à Gennevilliers, à Etampes. La violence s'installe dans les banlieues où des signes de revendications communautaires s'expriment de la part des jeunes issus de l'immigration, l'antisémitisme se revendique et s'affiche chez certains jeunes des banlieues. Des logiques inter-ethniques se font jour dans certains quartiers, sans compter l'exploitation des intégrismes religieux et politiques, du désarroi et du désespoir de ces jeunes.

## LE MONDE COMME IL VA

Sur le plan international, notre responsabilité dans la lutte pour l'amitié entre les peuples s'est accrue ainsi que notre activité dans ce domaine. Face aux avancées en Afrique du Sud et au Proche et Moyen-Orient, des nouveaux conflits sont apparus avec des lignes de fracture nouvelles : l'affirmation du fait religieux dans la vie sociale et politique en Algérie, le retour en force de l'expression des ultra-nationalistes en ex-Yougoslavie, le retour des néo-fascistes en Italie, le génocide au Rwanda. Je pense que parmi les nombreux terrains où nous devons intervenir, trois secteurs sont prioritaires : l'Europe, l'Afrique, la Méditerranée.

**L'Europe** parce que la progression des partis d'extrême droite un peu partout en Europe, les mesures restrictives en terme de droit d'asile et de droit au séjour des immigrés non européens lié aux effets des accords de Schengen rendent nécessaire la coordination entre tous les antiracistes.

**L'Afrique** parce que les drames que subissent les peuples d'Afrique ne doivent pas nous faire oublier que ces conflits ont des causes profondes : les séquelles du colonialisme, le sous-développement chronique des pays pauvres, l'étranglement et l'asphyxie par la dette des pays du Tiers Monde à l'égard du Nord, la responsabilité des stratégies économiques et sociales imposées par la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire, le soutien actif des principales puissances aux régimes antidémocratiques, même lorsqu'on fait l'éloge de la démocratie. Les cas de Haïti, du Zaïre, du Togo, du Rwanda et de tant d'autres sont éloquentes.

Durant le mois de mai uniquement, le MRAP est intervenu avec force sur trois sujets brûlants : l'ex-Yougoslavie, le MRAP a initié une campagne de solidarité à l'égard des réfugiés de l'ex-Yougoslavie, déserteurs ou insoumis. Sur l'Algérie, outre les solidarités que nous apportons aux démocrates algériens, et l'action de soutien et de protection de ces femmes, de ces hommes, intellectuels ou non ayant fui la mort, vivant dans une situation de précarité en termes de séjour extrême, nous avons organisé un rassemblement, la semaine dernière sur le Parvis des droits de l'homme. et menons une action pour un statut leur permettant d'avoir une vie décente en France. Quant au Rwanda, nous

avons initié le premier rassemblement de protestation devant l'Ambassade du Rwanda. A l'ONU, c'est le MRAP qui a permis que la voix des démocrates rwandais qui refusent les massacres et se battent pour la démocratie, puissent s'exprimer à la session exceptionnelle de la commission des droits de l'Homme à Genève.

## FACE A CES REALITES, QUE FAIRE ET COMMENT FAIRE ?

Sans anticiper sur les débats et les propositions du Mouvement, je poserai ici quelques pistes et axes de réflexion qui pourraient servir de support à nos travaux. 1) Tout d'abord, il nous faut prendre conscience que notre combat d'aujourd'hui est à inscrire sur le long terme et que de ce point de vue nous ne sommes qu'au début de nos difficultés. Les obstacles ne manqueront pas. La lutte contre le sentiment d'impuissance, la résignation, le découragement, le pessimisme tant dans nos rangs qu'au-delà de l'opinion publique doit demeurer une de nos priorités. 2) La citoyenneté doit être notre réponse au racisme et les conditions de la citoyenneté telles que le droit à l'emploi, le droit au logement, le droit à l'éducation, les droits civiques, doivent demeurer dans la permanence de nos actions.

## RESISTANCE ET PREVENTION

Deux axes doivent guider notre action individuelle et collective : la résistance et la prévention. Si l'abrogation des lois Pasqua doit être considérée dans l'immédiat comme la priorité des priorités, notre résistance à ces lois ne peut s'effectuer sans l'expression d'une solidarité et d'un combat quotidien sans faille au cas par cas pour sortir de la clandestinité ceux que cet arsenal plonge dans l'angoisse permanente. Il nous faut aussi résister aux replis individuels, collectifs, ethniques et à tous ces intégrismes politiques ou religieux ; résister par une intervention opiniâtre dans tous les lieux où l'expression du MRAP peut se faire entendre. Dans ce but, notre antiracisme doit acquérir une réelle visibilité.

Pour cela, notre Mouvement doit impérativement trouver des modes de fonctionnement et un développement adaptés à la situation ; parmi les moyens à mettre en oeuvre pour une telle adaptation, il faudra sans doute améliorer notre communication interne par une relation renouvelée, et éventuellement transformée, entre les comités locaux et les instances nationales, et aussi entre comités locaux par des échanges relatifs aux actions ou expériences ; améliorer aussi notre communication externe de façon à mieux faire avancer nos idées et concrétiser nos projets.

Mais sans énergies nouvelles, sans amplification de notre implantation géographique, sans revitalisation de nombreux comités locaux, nous ne saurions être la force requise pour aller vers la réalisation des objectifs de résistance et de prévention que je viens de proposer. Nous devons nous atteler à ce problème difficile de notre développement, sans nous laisser contaminer par le climat ambiant de résignation et de découragement qui atteint tant de nos contemporains, en nous

appuyant encore une fois sur les atouts réels, sur toutes les potentialités et convictions que recèlent tant de nos équipes de terrain, la confiance et la crédibilité que représente le MRAP. Il nous faut aussi prendre en considération l'émergence de ces solidarités nouvelles qui se sont créées ces derniers temps eu égard à la visibilité du racisme et de l'exclusion dont font l'objet les immigrés. Pour mener ce travail, il nous faut considérer que rien ne sera acquis sans la participation de ceux qui, aujourd'hui, sont victimes du racisme et de la xénophobie, mais aussi de celles et de ceux qui, aujourd'hui non touchés par la xénophobie doivent prendre conscience des risques qu'encourt la persistance de ce mal pour le devenir de toute la société. Rien n'évoluera sans un rapport de forces local, national et surtout sans une prise en main collective et efficace des objectifs qui pourront être définis aujourd'hui.

Notre rencontre est d'une importance capitale. Nous sommes aujourd'hui à un carrefour de plusieurs futurs. Ou c'est l'acceptation du chacun pour soi avec la haine, le racisme comme réponses et les risques de déchaînement de la barbarie que cela peut entraîner, ou c'est le triomphe de l'universalité des droits de l'homme et de la démocratie. Tel est le défi que nous avons à relever.

Mouloud Aounit

## UN DEPARTEMENT LABORATOIRE

Pour la Fédération du 93, Geneviève Muscat a souhaité la bienvenue aux conférenciers et rappelé la tenue d'une manifestation locale pour l'abrogation des lois sur l'entrée et le séjour des étrangers.

«Affreux...affreux, affreux, affreux : c'est ainsi que parlerait Jean-Pierre Papin aux Guignols de l'Info, s'il avait à décrire l'état de la Seine-Saint-Denis un an après le retour de la droite au pouvoir.

Nous sommes un département sinistré : sinistré par le chômage, sinistré par la désagrégation sociale, sinistré par les conséquences des lois sur l'immigration. Nous sommes le département où le sinistre Pierre Bernard, maire bien connu du Montfermeil, condamné maintes fois pour discrimination raciale, ose siéger dans la Cellule départementale contre le racisme et la xénophobie.

Nous sommes le département où le président d'une des commissions de cette cellule traite les lois sur l'immigration de laxistes et les immigrés de délinquants potentiels. Nous sommes le département où les expulsions se comptent par centaines.»

G. Muscat a également rapidement évoqué l'activité des militants du Front national et celle du FIS, parti intégriste algérien.

# POUR QUE PERSONNE N'OUBLIE QUE LA VIE EST BELLE

*Dans le style qui est le sien, Charles Palant a tracé quelques traits majeurs de l'histoire du MRAP. Une manière de ne pas désespérer de la situation actuelle et de prendre du recul avec les drames du présent.*

Sous le titre un peu pompeux : «l'histoire du MRAP, le MRAP dans l'histoire», le secrétariat m'a proposé d'évoquer quelques pages marquantes de la vie du Mouvement, depuis 45 ans. Par ailleurs, un document témoignage rédigé par Albert Lévy vous a été distribué qui, avec toute la rigueur et le sérieux d'Albert, retrace l'essentiel de la vie du MRAP, dans le contexte historique et la vie publique de la France, durant toutes ces années.

Je ne saurais trop recommander à tous nos camarades une lecture attentive du texte d'Albert Lévy. Aux anciens dont il ravivera le souvenir de tant d'événements auxquels le MRAP a été mêlé, en tous cas confronté, depuis près d'un demi-siècle. Aux plus jeunes également qui, à sa lecture comprendront mieux encore ce qui a été en toutes circonstances la démarche du MRAP: pluraliste toujours, unitaire aussi souvent que possible, responsable quoi qu'il put nous en coûter.

## TOUTES LES VICTIMES DU RACISME

**Pluraliste.** Le combat contre le racisme n'est pas l'affaire d'un seul parti, d'un seul groupe, ni même d'un seul milieu. Cela s'est vérifié au temps de l'affaire Dreyfus, il y a un siècle ; cela fut encore vrai sous Vichy et l'occupation allemande. A sa création, le MRAP eut l'adhésion et l'appui de dizaines d'associations et de tous les courants de la Résistance. Toutes les campagnes dont le MRAP a eu l'initiative ou, a fortiori, celles conduites en partenariat avec d'autres ont été pluralistes. Là place des victimes du racisme elles-mêmes est naturellement privilégiée dans ces luttes. Encore qu'il arrive parfois que la tentation du repli sur soi ou l'agitation groupusculaire l'emporte. Pourtant, en toutes circonstances, notre compréhension fraternelle et solidaire est restée acquise aux victimes quelles qu'elles soient et d'où qu'elles viennent.

Mais plus qu'à être une sorte de syndicat de victimes du racisme, le MRAP qui les accueille toutes doit être toujours mieux et toujours plus le rassemblement de celles et de ceux qui savent que le racisme est ce qui ajoute la dimension tragique et bestiale à l'inégalité sociale, à la marginalisation, à l'exclusion.

**Unitaire,** la démarche antiraciste l'est par définition. Les antiracistes veulent que se comprennent, se respectent et s'estiment des êtres différents que d'autres, au contraire, poussent à s'affronter. La démarche unitaire des antiracistes ne se propose pas de rassembler une chorale incantatoire pour chanter ensemble que tout le monde est beau, ce qui

est vrai, et que tout le monde est gentil, ce qui est faux. Ce que l'on attend de nous ce sont des réponses concrètes à des problèmes concrets. Mille fois l'action unitaire du MRAP a permis de vérifier que des citoyens de bonne foi, de croyances et de convictions diverses, voire même opposées sur d'autres questions peuvent oeuvrer ensemble avec succès et faire reculer le racisme, celui de la voyoucratie qui suscite le dégoût du plus grand nombre et celui de la technocratie sécuritaire dont la politique de messieurs Balladur et Pasqua porte si tristement la marque et refoule vers le non droit.

## TREIZE ANS D'ACHARNEMENT UNITAIRE

Dans son témoignage, Albert Lévy rapporte que la réalisation majeure du MRAP a, sans doute, été d'avoir conduit à l'adoption par la France de la loi de 1972. L'action menée, engagée en 1959, dura treize ans. Elle porta sur trois législatures. Elle vaut d'être rappelée car elle illustre ce que fut alors l'opiniâtreté et l'acharnement unitaire du MRAP.

A l'initiative des juristes, avocats et magistrats, qui travaillèrent sous la haute autorité du président du MRAP, le premier président honoraire de la Cour de Cassation, Léon Lyon-Caen, le texte de la proposition de loi fut rédigé en 1959. Nous entreprîmes de le soumettre à tous les groupes de l'assemblée nationale. On était en pleine guerre d'Algérie. Le groupe parlementaire communiste accepta de déposer la proposition. La commission des lois désigna un rapporteur, bien entendu favorable au texte proposé. Des mois passèrent. Nous étions en 1961. Il fallait l'accord du gouvernement pour que le texte put venir en discussion de l'Assemblée. Vous imaginez un débat, au Palais-Bourbon, à la session d'octobre 1961, tandis qu'au dehors la police du préfet Papon matraquait et précipitait, par dizaines, des Algériens dans la Seine ?

En 1965, la guerre d'Algérie était terminée, le groupe des députés socialistes reprit et déposa notre proposition de loi contre le racisme. Un nouveau rapporteur, également favorable, fut désigné. Mais la thèse officielle des gouvernements d'alors était qu'en France il n'y avait pas de racisme. Donc, pas besoin de loi antiraciste !

Au début de 1970, une délégation du MRAP fut officiellement reçue à Matignon par le Premier Ministre, Jacques Chaban-Delmas. Nous étions Pierre Paraf, André Chamson, l'Abbé Jean Pihan, Albert Lévy et moi. En me présentant au Premier Ministre, Pierre Paraf rappela que j'avais passé près de deux ans à Auschwitz. Très ému, le Premier

Ministre resta un moment comme sans voix. Il revenait de Pologne et avait visité le sinistre camp d'extermination nazi.

Au cours de l'entretien qui suivit, Monsieur Chaban-Delmas admit que prétendre qu'il n'y avait pas de racisme en France était une stupidité. Reconnaisant la carence de la législation française en matière de répression du racisme, il laissa entendre qu'il ne s'opposerait pas au cheminement parlementaire de notre proposition de loi. En bonne connaissance de cause, le groupe des députés UDR (gaullistes) déposa à nouveau, cette année-là, notre proposition de loi. Elle fut votée le 1er juillet 1972, à l'unanimité des deux assemblées du parlement.

## LA QUESTION ISRAELO-PALESTINIENNE ET LES FINS DE CONGRES HOULEUX

Pluraliste et unitaire, j'ai également rappelé que l'action du MRAP, nous la voulions aussi responsable. Prenons un exemple, lui aussi historique, ô combien : le conflit israélo-arabe. Récemment, je compulsais un dossier sur ce sujet dans lequel je glisse depuis le début des années soixante les textes du MRAP. Nous disions alors que la solution pacifique de ce conflit n'était possible qu'à deux conditions : premièrement, la reconnaissance du droit à l'existence de l'Etat d'Israël, dans des frontières sûres et garanties; deuxièmement, la reconnaissance des droits de la «communauté nationale arabe de Palestine» comme on disait à l'époque.

Tout recours à la force, toute menace de recours à la force en vue d'imposer une autre solution que celle négociée en vue d'assurer la coexistence des deux peuples était vouée à l'échec, ne pouvait que coûter des flots de sang et de larmes à chacun des deux peuples et faisait peser sur le monde la menace d'un conflit généralisé.

En avons-nous connu des débats houleux, des fins de congrès agités! En avons-nous subi de ces assauts chargés de passion et même parfois de haine. Non sans chagrin nous avons vu s'éloigner de nous des amis, les uns nous reprochant notre «inféodation au sionisme» et les autres d'«avoir gagné le camp des Arabes». Pourtant, comme ils se trompaient sur nous ceux qui, juifs ou arabes, pro-ceux-ci ou pro-ceux-là, nous croyaient insensibles à leurs angoisses, à leurs sentiments d'injustice insupportables chaque fois que se répétaient les situations de guerre et de mort : 1956 l'opération de Suez; 1967 : la montée des tensions et la guerre des six jours; 1973 : la guerre du Kippour; 1982 : la guerre au Liban et plus près de nous, ces

années que dura l'Intifada, la guerre des pierres, héroïque et finalement victorieux sursaut de la jeunesse palestinienne donnant à la fois l'exemple de son courage et de sa haute conscience.

## QUAND LE MONDE IGNORAIT L'APARTHEID

En écoutant Mouloud Aounit dresser, dans son rapport introductif ; le tableau bien sombre -peut être un peu trop sombre- de la situation actuelle, je me remémorais d'autres moments difficiles. Qui donc, militant de longue date, ne s'est jamais posé la question à savoir si tout cela, tout ce dévouement, tous ces sacrifices, toute cette énergie dépensée pour d'éphémères succès, finiraient un jour par rendre durablement le monde moins laid, moins brutal, moins injuste, que nous voulons ?

C'est encore dans le passé du MRAP que je trouve la réponse. Le MRAP dont, décidément l'histoire s'est toute entière vécue dans l'Histoire.

Le MRAP a poursuivi la dénonciation et la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud durant plus de quarante ans. Pendant des décennies l'immense majorité de l'opinion en France ignorait même ce que ce mot étranger, voulait dire. Il est même arrivé -on connaît le goût des Français pour la géographie- que certains croyant que l'apartheid était le nom d'un pays, nous demandent où il se trouve. Qui donc connaissait le nom de Mandela lorsqu'il y a trente années il fut condamné à la prison à vie ? Cette année là, comme aujourd'hui se jouait à Roland Garros une grande compétition internationale de tennis. Des joueurs sud-africains, blancs naturellement, y tenaient la vedette. Nous décidâmes au MRAP, de perturber la rencontre en effectuant en plein match un lancer de tracts pour dénoncer l'apartheid qui, disions-nous, renouvelait en les aggravant les horreurs racistes du nazisme. Bien entendu, la police intervint rapidement. Deux de nos camarades furent entraînés au commissariat du 16ème arrondissement. L'un des deux était comme moi un ancien d'Auschwitz, décoré de la légion d'honneur pour sa résistance à l'occupant hitlérien et au pouvoir de Vichy. Le lendemain, la presse fit écho à notre action. Ainsi, après bien des revers, nous venions enfin de réussir un excellent coup droit.

## LE 21 MARS

Quinze ans d'une action ininterrompue pour faire adopter la loi antiraciste. Puis vingt ans encore pour son amélioration, et nous venons de présenter de nouvelles propositions pour l'améliorer encore.

Des décennies de débats, de meetings, de cortèges, de pétitions, d'expositions et de manifestations pour exprimer toujours plus nombreux, avec toujours plus de force, la solidarité des antiracistes de notre pays avec les forces libératrices de Palestine, avec les forces de progrès et de paix en Israël.

Des décennies d'actions sans cesse renouvelées pour exiger des sanctions contre l'Afrique du Sud raciste.

Qui d'autre que le MRAP a commencé et continué longtemps seul, à célébrer le 21

mars, proclamé par l'ONU, journée mondiale contre le racisme, pour marquer chaque année l'anniversaire du massacre raciste de Sharpeville ?

Quel symbole et combien nous nous sentions concernés en voyant à la télévision Nelson Mandela, le tout nouveau président de la République enfin non- raciale d'Afrique du Sud, devant qui se tenaient, main dans la main, Shimon Pérès et Yasser Arafat ?

## CHIL, DULCIE, JACQUELINE ET LES AUTRES

Comme beaucoup, devant leurs télévisions, j'étais très ému. Plus que beaucoup, en vérité, je pensais à Chil Kozlowski dont juin, le mois de sa mort, ravive en nous le souvenir du militant admirable. Je pensai à Jacqueline Grunfeld militante exceptionnelle du combat anti-apartheid. Je pensais à Dulcie Septem-ber, à la douceur de sa voix quand elle évoquait son merveilleux pays. Dulcie que les tueurs de l'apartheid sont venus assassiner à Paris où elle représentait l'ANC.

La fin de l'apartheid, l'amorce de la paix entre Israël et les Palestiniens constituent deux événements majeurs dans la dernière période. D'autres événements, terribles ceux-là se poursuivent dans l'ex-Yougoslavie, au Rwanda, en Algérie. Sans faire d'amalgame, il convient dans un mouvement comme le nôtre de souligner les responsabilités lourdes de la France dans ces trois situations qui ont en commun d'être tragiques. Le MRAP doit, selon moi, encore approfondir ses analyses et faire à nouveau entendre sa voix sur ces questions qui ne sont pas près de quitter l'actualité.

Je ne voudrais pas quitter la tribune enfin, sans dire un mot pour rendre hommage à celui dont cette salle porte le nom, dont je fus un des compagnons au camp de concentration de Buchenwald, Marcel Paul, dirigeant syndicaliste des travailleurs de l'électricité avant la guerre, il devint, dans la résistance le responsable militaire pour la moitié ouest de la France. Arrêté, torturé, il fut déporté à Auschwitz puis à Buchenwald où les détenus de tous les pays en firent le dirigeant de la résistance clandestine du camp. Après la libération du camp, en avril 1945, le général De Gaulle fit de ce militant communiste son ministre de la production industrielle. Marcel Paul témoigna jusqu'à sa mort, en 1982, un attachement fidèle au MRAP.

## DU PAIN ET DES FLEURS

Chers camarades, évoquant quelques unes des longues luttes soutenues par le MRAP, je ne prétendais à rien d'autre qu'à souligner que les batailles d'aujourd'hui s'inscrivent dans la continuité du MRAP bien sûr, et continuité de l'incessant mouvement humain pour plus de justice, plus de droit, plus de dignité, plus de pain pour ceux qui en manquent et sur toutes les tables quelques fleurs pour que personne n'oublie que la vie est belle.

Je n'ai bien entendu pas parlé de tout. Qu'à cela ne tienne. Si vous le voulez bien, nous nous reverrons. Si de ce que j'ai dit, vous en reprenez si peu que ce soit, une valeur d'exemple, alors vous m'aurez donné une excellente raison d'interrompre là, mon propos sur ces deux derniers mots : à suivre.

## DOCUMENTS DU MRAP A VOTRE DISPOSITION

*Deux contributions importantes ont été présentées à la Conférence nationale. Leur longueur et leur densité ne nous ont pas permis de les publier ici bien qu'ils apportent un éclairage essentiel sur deux questions qui concernent directement ou indirectement les militants du MRAP. Ils sont à la disposition des adhérents du MRAP sur demande au siège de l'association.*

## MEMOIRE DU MRAP PAR ALBERT LEVY

Il s'agit d'une part d'une «histoire du MRAP» signée par l'ancien secrétaire général de l'association, Albert Lévy. Charles Palant y a fait référence à plusieurs reprises lors de son intervention (lire ci-contre). Albert Lévy présente une histoire chronologique du mouvement et une analyse en filigrane. Cette contribution de treize pages dactylographiées est construite selon le schéma suivant : Les origines; cinq périodes historiques : 1- Les séquelles de la guerre; 2- Les guerres coloniales; 3- L'immigration; 4- Jonction de tous les racismes; 5- L'intrusion du racisme dans la politique. Enfin un chapitre sur «les actions qui traversent toutes les périodes» et une conclusion en forme d'interrogation sur l'avenir. On y apprend pas mal de choses, des détails sensibles et des points forts. Ce travail a été exposé lors de la journée de formation de la région Rhône-Alpes le 16 octobre 1993.

## LE PROBLEME DE LA DETTE PAR GERARD DE BERNIS

L'autre texte porte sur «les relations économiques entre la France et l'Afrique : le problème de la dette». Ce travail signé par l'économiste Gérard De Bernis a été exposé lors d'une conférence donnée à la demande du MRAP à Grenoble le 16 février 1993. L'auteur y démonte les mécanismes inhérents à la logique bien connue de l'appauvrissement structurel des plus pauvres et de l'enrichissement tout aussi fondamental des plus riches. A l'aide de chiffres, d'exemples et d'une connaissance précise des problèmes de l'Afrique, G. De Bernis fait un panorama très utile.

# LE MRAP ET LES CONDITIONS DE LUTTE ANTIRACISTE EN FRANCE

*Ce groupe de travail animé par Alain Callès et dont la discussion a été rapportée par Dominique Brendel a mené ses travaux en s'appuyant sur la réalité des actions locales. A partir de cela, il s'agissait de dégager une orientation générale pour l'association.*

Le point de départ de la réflexion réside dans la très grande richesse des expériences menées sur le terrain, par lesquelles les militants ont su s'adapter aux problèmes au fur et à mesure qu'ils se sont posés; nous devons à la fois faire connaître ces expériences et en tirer les lignes forces qui vont donner au MRAP sa substance et son élan.

En préambule, il a été demandé que soient développés, en plus des permanences juridiques, des lieux d'échange et de rencontres. Deux pôles se dégagent de l'analyse des situations exposées par les participants: la réflexion théorique et la diffusion des idées d'une part, l'implication directe dans des situations à défendre. Une dialectique se met en place entre ces deux pôles: toute l'activité du Mouvement s'organise entre et autour de ces deux axes avec comme questions: avec qui? pour qui? avec quels objectifs, quels moyens? quel rôle?

## LE MRAP AVEC QUI?

Dans le MRAP: la question de l'adhésion des jeunes et des immigrés. Les jeunes ne se reconnaissent pas toujours dans le style du MRAP, cela peut fonctionner quand une médiation s'établit. Ils ont peut-être besoin que leur action soit structurée avec l'aide de plus anciens rôlés aux tâches d'organisation.

La place des immigrés dans le Mouvement varie selon les expériences diverses et contradictoires. Dans un cas (Etampes) des Africains aidés par le MRAP ont créé un comité local. Par contre, dans le 92, des Comoriens, après 3 ans de luttes, sont restés très proches du MRAP, mais ne se sont pas investis à leur tour. Il en est de même des Tsiganes qui adhèrent très rarement alors que le MRAP est le Mouvement qui les soutient le plus.

Le MRAP est trop souvent perçu comme une institution ou un service social. Nécessité de faire passer le message sur ce qu'est le Mouvement: "Défendez-vous

vous-même avec et parmi nous. Soyez dans le Mouvement".

**Autour du MRAP:** Nécessité de créer des réseaux expérience très riche de Metz: un collectif animé par le MRAP qui s'investit très concrètement dans de multiples directions: information-formation; action (dans le cadre de la lutte contre les lois Pasqua); prévention.

La notion de partenariat paraît plus délicate surtout au plan national. Il y a "lâchage" fréquent surtout sur des mobilisations de longue durée. Exemple donné par Bertrand Bary à propos de luttes pour la défense des Tsiganes.

Il semble que le rôle du MRAP soit à la fois spécifique et fédérateur. Il assume bien les tâches d'information (sur le code de la nationalité, les lois Pasqua...) et de formation (auprès des travailleurs sociaux...).

Il parvient aussi maintenant à jouer un rôle nouveau auprès d'organisations qu'il sensibilise et fédère autour des grands problèmes créés par les Lois Pasqua (ex. les syndicats de l'Education Nationale, les associations familiales...). Il y a nécessité de développer ce type d'action.

François Prunet a demandé que des réseaux d'aide se forment autour des "clandestins malgré eux". Il n'y a plus d'état d'âme à avoir par rapport à la légalité, ce qui est illégal et inhumain, c'est le sort fait à ces gens par le jeu d'une loi inique. Il y a donc légitimité à organiser la protection de ces personnes.

## POUR QUI?

Pour tous. Victimes ou non du racisme. Il y a à aider concrètement et conjointement les victimes du racisme et les exclus, mais aussi travailler à extirper les idées racistes là où elles sont. Les plus jeunes demandent qu'un dialogue soit entamé avec ceux qui adhèrent aux idées racistes. A cette occasion, il est rappelé que nous défendons la démocratie, la laïcité, c'est-à-dire une certaine forme de citoyenneté. Et à ce titre, cela concerne tout le monde.

## LES MOYENS ET LES PERSPECTIVES

- Permanences juridiques. Amener les gens à prendre en charge aussi leur sort.

- Participation aux cellules départementales: c'est un point très discuté, mais le principe de la participation a semblé l'importer très nettement: ne pas pratiquer la politique de la chaise vide; y aller pour démonter sans cesse le racisme d'Etat; obliger les représentants des institutions à nous rencontrer et nous entendre;

- Pénétrer de nouveaux milieux (associatifs, professionnels, syndicaux).

- Informer: sur les lois; sur l'Histoire; sur toutes les conséquences humaines de l'arsenal pasquaien.

- Former: les militants, les partenaires, les relais

- Participer aux solidarités: logement - emploi (ex. AC!)

- Diffuser la réflexion théorique
- Impulser, organiser, mobiliser dans et autour du Mouvement.

Je finirai par le souhait d'un membre du groupe: plus de fêtes, plus de féminité, plus de jeunes.

**Débat:** Plusieurs autres points ont été abordés par les intervenants dans la salle: la dissolution de l'identité du MRAP lorsque l'action dans les collectifs devient omniprésente; la naissance d'un «contre-racisme» chez certains jeunes issus de l'immigration en situation d'échec scolaire et professionnel; la perspective d'aide aux clandestins par la constitution de réseaux impliquerait d'inquiétantes responsabilités; la nécessité de ne pas envisager comme antagonistes le travail sur le terrain et la participation dans les structures officielles; le fait que la plupart des personnes atteintes par les nouvelles lois seraient des résidents de longue date ou membres de leurs familles qui devraient entrer logiquement dans la catégorie des «pleindroits»; besoin de passer de l'activité au cas par cas à la régularisation collective: les deux axes doivent se compléter.

## SOLIDARITE AVEC LES FEMMES ALGERIENNES

De nombreux comités organisent des actions d'information et de solidarité avec les démocrates algériens. François Savigneux du comité local de Bourgoin-Jallieu (dans l'Isère) a fait état de la création d'un Réseau International de Solidarité avec les Femmes algériennes. Le R.I.S.F.A s'engage notamment à «informer objectivement et à sensibiliser l'opinion sur la résistance des femmes algériennes dans leur pays» et «à apporter un soutien sans réserve à toute action visant à ce que les femmes d'Algérie puissent s'exprimer et participer à la vie civile en toute liberté». Cinq axes de travail sont à l'ordre du jour: 1- Développer les relations avec les femmes d'Algérie notamment en développant les contacts avec les associations féminines algériennes; 2- Accroître les relations entre ces associations et les organisations françaises et d'autres pays à travers le monde; 3- Réaliser une revue de presse permanente et la diffuser; 4- Aider les femmes algériennes arrivées dans l'urgence en France à régulariser leur situation notamment au plan juridique et travailler à la reconnaissance d'un statut d'accueil particulier pour faits de sexisme. Le RISFA a participé au rassemblement du 22 mars au Trocadero en solidarité avec la marche initiée par diverses organisations féminines en Algérie. Soutien matériel, suggestions et informations auprès de RISFA, B.P. 396, 75526 Paris Cedex 11. CCP.RISFA 3738852K La Source.

# ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL ET AMITIE ENTRE LES PEUPLES

*Animateur: Jean-Jacques Kirkyacharian. Rapporteur: Ahmed Khenniche. En introduction au sujet, J.-J. Kirkyacharian a souligné que «ce groupe de problèmes a pris une importance considérable depuis quelques années.»*

Le groupe de travail a notamment analysé les problèmes posés en Europe: la participation de ministres néofascistes au gouvernement italien, la montée du néonazisme en Allemagne, le nationalisme exacerbé en particulier en ex-Yougoslavie. Ces phénomènes sont, pour l'essentiel, liés à la crise économique qui se traduit par le chômage, la mal-vie, la pauvreté, l'exclusion.

Il en est de même, d'une façon plus grave encore, en Afrique. Après la colonisation, le poids de la dette des pays en voie de développe-

ment se traduit par la paupérisation des peuples et la montée des extrémismes, en particulier au Rwanda, où des massacres massifs de population sont perpétrés, sans que la vente d'armes par les Etats européens ne soit remise en question.

L'élection de Mandela à la Présidence de l'Afrique du Sud ne saurait faire oublier la situation dramatique de ce pays.

En Méditerranée, la situation en Algérie nous préoccupe au plus haut point, notamment le sort des démocrates, des femmes et des intellectuels algériens.

En Palestine, le pas en avant ouvert par les accords israélo-palestiniens du 13 septembre 93 ne règle pas tous les problèmes des populations palestiniennes.

## DES PROPOSITIONS

Le rôle du MRAP, à travers ses comités locaux, est d'interpeller l'opinion publique française afin qu'elle agisse pour aider les démocrates de ces pays. Trois propositions sont faites à la Conférence: nécessité d'une enquête sur les ventes d'armes

Créer ou renforcer les commissions internationales: Afrique, Europe, Méditerranée. Mener une campagne nationale pour la mise en place d'une législation antiraciste en Europe et développer l'action du MRAP à travers la constitution de réseaux.

Au cours du débat ont notamment été précisés: la nécessité de créer des groupes de travail thématiques locaux (en particulier au niveau des fédérations); le besoin d'organiser des pressions pour que soit ratifiée la Convention sur les droits des travailleurs migrants adoptée par l'ONU en 1991.

# EXTREMISME ET NATIONALISME

*Animateur: Jean Blum. Rapporteur: Gérard Kerforn. En avant-propos aux travaux du groupe, Jean Blum a proposé de traiter de "l'ultra-nationalisme" plutôt que du «nationalisme», notion historique à ses yeux plus complexe. Aussi le groupe de travail s'est-il d'abord attelé à un débat sur les concepts avant d'aborder, dans une seconde partie, les problèmes concrets.*

A l'heure où les replis identitaires fondés sur les notions de purification ethnique ou sur les fanatismes religieux emportent la raison des peuples, il est nécessaire que les militants du MRAP renforcent leurs analyses et approfondissent leur pensée. Ainsi pourront-ils mieux définir les tâches qu'exige la période. Encore faut-il préalablement s'entendre sur les concepts et le sens des mots afin de parler de la même chose et disposer des mêmes grilles de lecture.

## NATION ET NATIONALISME

Le nationalisme est un concept dévoyé par l'extrême droite; aussi convient-il aujourd'hui de se réapproprier ce concept en le restituant dans son contexte historique. Rappel a été fait du ciment fondateur qu'a été la référence à la nation dans l'affirmation de la République Française. Des participants ont alors traité de la nécessité de redonner au fait national et au nationalisme son contenu originel lié à la Révolution Française. Toutefois, conscients de la perversion du concept, ces amis ont expliqué

que le nationalisme qui doit être combattu est celui qui repose sur des fondements ethniques (comme en ex-Yougoslavie). D'autres amis ont eu une approche beaucoup plus réservée en ce qui concerne le concept de nationalisme. Pour eux, le fait de distinguer le nationalisme de l'ultra-nationalisme consiste à établir une gradation qui, dans le contexte actuel, est source de confusion.

Est-ce donc la tâche du MRAP que de restaurer l'image d'un certain nationalisme originel alors que les conditions historiques ont fortement évolué? De plus, l'évolution de l'Europe de l'Est, où l'effondrement des références communistes a laissé en jachère idéologique des millions d'hommes et de femmes, livre des peuples entiers à la seule idéologie de substitution aujourd'hui, le nationalisme; car l'illusion libérale a fait long feu dans ces pays.

Le nationalisme qui a déjà mis la Yougoslavie à feu et à sang menace aujourd'hui la Crimée, la Transylvanie et tant d'autres régions encore en Europe.

Le nationalisme d'aujourd'hui est celui de l'exclusion et de la haine et doit donc être dénoncé. Etablir

un distinguo subtil entre nationalisme acceptable et ultra-nationalisme serait ainsi source de confusion. En ce sens, la dénonciation du nationalisme reste une nécessité. Ces camarades ont, en revanche, estimé que la nation a un sens plus précis lié à la notion de communauté d'espace, de culture et de citoyenneté et que dépourvu de son extension en "isme" elle demeurerait une référence.

Mais tous se sont accordés pour dire que la dérive nationaliste est fortement marquée par les conditions socio-économiques. La partition en Tchécoslovaquie s'explique par le grand décalage économique du pays: une République tchèque ouverte sur l'Europe occidentale et ses capitaux et une Slovaquie désorganisée et pauvre.

En Italie, le grand décalage entre un Sud pauvre et un Nord plus riche explique le succès national des ligues lombardes. Ce sont donc les conditions économiques difficiles, qui servent de prétexte aux aventuriers et à leur nationalisme.

Si la France, constituée à l'origine de groupes ethniques différents, a

réussi grosso modo à surmonter ces tensions au sein d'une même entité, c'est parce que les conditions économiques l'ont permis.

## EXTREMISME ET NATIONALISME

L'ensemble de la Commission a estimé que le mot extrémisme ne permettait pas d'avoir une approche correcte de certains phénomènes: l'intégrisme par exemple. Le terme comporte une dimension subjective (on est toujours l'extrémiste de quelqu'un) qui ne permet pas d'avoir des analyses correctes. De plus, ce terme est largement employé par la droite et notamment par Pasqua. Il s'insère dans des simplifications inacceptables: immigrés = extrémiste potentiel = délinquant expulsable.

Les mots, lorsqu'ils sont ainsi instrumentalisés par nos adversaires, ne peuvent être repris par nous sous peine de confusion idéologique. Mandela et les militants de l'ANC ont souvent été présentés comme des extrémistes voire des terroristes par le régime blanc, mais aussi par les conservateurs français.

*Suite page 10*

## LE DRAME YOUGOSLAVE

Le débat aura été particulièrement riche parfois très contradictoire. La Commission, dans son ensemble, a rejeté la partition d'un pays sur des bases ethniques, mais le problème des responsabilités aura nourri les divergences d'analyse. Si tous les participants ont dénoncé l'action irresponsable et criminelle des chefs de guerre, des camarades ont estimé que le MRAP devait aller plus loin et définir des responsabilités. Pour eux, l'élément déterminant est celui qui consiste à vouloir constituer une grande Serbie dont le racisme constituera le fondement. Et c'est au nom de cette grande Serbie que se développe l'agression contre la Bosnie, ce dernier pays étant le pays agressé qui voulait se doter d'institutions reposant sur des bases pluri-ethniques. Pour ces camarades, l'avenir de l'Europe se joue aujourd'hui en Bosnie et c'est pourquoi le MRAP n'a pas été assez clair dans ses analyses en refusant de désigner l'agresseur serbe.

Ces camarades estiment que depuis la guerre du Golfe, le MRAP a pris des positions pacifistes exacerbées et lui font le reproche d'avoir limité les déclarations au seul soutien aux pacifistes et démocrates yougoslaves. Parler des démocrates ne doit pas empêcher la dénonciation des dictateurs comme Milosevic.

Cette analyse aura, on le devine, alimenté des désaccords puisque d'autres camarades ont estimé qu'on ne pouvait pas, dans le drame yougoslave, raisonner de façon simpliste et que les agressions sont le fait de tous les chefs de guerre. Si les Serbes sont aujourd'hui ceux qui commettent le plus d'actions militaires, c'est tout simplement parce que l'effondrement de l'ancien régime leur a laissé un armement considérable. Mais, parallèlement, les Croates procèdent à une réhabilitation des anciens oustachis fascistes alors que le président bosniaque n'a jamais renié sa volonté exprimée depuis longtemps de créer une république islamique en Bosnie. Pour ces camarades, le MRAP ne pouvait donc prendre de position dans le sens du soutien à telle ou telle faction en lutte. Il se devait d'affirmer son soutien aux pacifistes tout en affirmant son refus de la purification et du découpage ethniques, ce qu'il a fait. Ces camarades ont aussi estimé que les origines de la guerre ne pouvaient se limiter aux seuls adversaires en présence. En procédant à des reconnaissances hâtives de nouveaux pays (Slovénie, Croatie, Bosnie) au nom d'impératifs géopolitiques ou économiques, des pays européens ont ouvert les vannes du fanatisme et entraîné de plus les risques de nouvelles entités dans chacune des nouvelles subdivisions.

Il a été rappelé que les Balkans avaient eu une histoire difficile marquée par les divisions territoriales opérées par les grandes puissances, ceci pouvant expliquer le panslavisme et les dérives nationalistes. La Commission a aussi constaté que les tensions religieuses sont venues amplifier les phénomènes nationalistes: Bosniaques et musulmans, Croates et catholiques, Serbes et orthodoxes.

## ALGERIE: LA DERIVE INTEGRISTE

Les événements d'Algérie sont extrêmement importants et le deviendront plus encore car ils soulèvent le problème de l'intégrisme à la fois dans ce pays ami, mais aussi sur le sol français. Il convient donc de se poser le problème de la lutte contre le totalitarisme religieux qui, sur fond de crise économique, risque de livrer des jeunes et des moins jeunes aux sirènes islamistes.

Mais dans ce cas aussi, il faut s'interroger sur les concepts et distinguer le fondamentalisme de l'intégrisme. Le port du voile par exemple n'est pas toujours synonyme d'intégrisme. Ceci n'occulte pas le travail de sapes que mènent aujourd'hui les intégristes en France et en Europe. Il convient toutefois de préciser que les intégristes, se livrent à un recrutement évident. Des camarades ont cependant fortement insisté sur le rôle mené par l'Arabie Saoudite, l'Afghanistan et l'Iran dans la propagande intégriste. Alors se pose le problème de l'attitude des antiracistes en cas de menées anti-républicaines des intégristes. Il est évident que les antiracistes ne pourront se solidariser avec les intégristes. Il faudra cependant être très vigilant quant au parallèle abusif: immigré = islamiste délinquant. Les mobilisations devront s'effectuer contre toute expulsion au nom de ces simplifications. Même pour les Islamistes eux-mêmes car il faudra refuser la notion de double peine. Les principes ne se divisant pas selon les sympathies et les antipathies. Nous devrons réaffirmer notre attitude souple sur le foulard tout en dénonçant l'intégrisme. Nous sommes en effet confrontés au dilemme laïcité-tolérance.

Il convient, en outre, d'engager la réflexion sur la laïcité afin d'aider à la maturation d'une conception moderne d'un Etat islamiste. Ceci s'oppose à l'affirmation par d'autres camarades du côté universel de la laïcité en ce qui concerne la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Nous devons aider à faire vivre la citoyenneté dans les associations car à l'image de l'extrême-droite, le FIS assure son développement par les rapports de proximité.

## LE MRAP DANS LES COMBATS CONTRE L'INTEGRISME ET LE NATIONALISME

Les combats doivent se mener au niveau de la réflexion et de l'action. Un débat s'appuyant sur des expériences a permis de définir quelques exemples. Le MRAP, ses comités locaux, doivent prendre l'initiative de rencontres, de conférences (Algérie, Yougoslavie, Rwanda, rapports Nord-Sud). Le comité de Pau a ainsi pris une initiative intéressante autour du thème des femmes algériennes. Ce genre d'initiative devrait se multiplier.

Par ailleurs, il semble important de définir de nouveaux champs d'intervention en ce qui concerne l'extrême droite. Ainsi assiste-t-on, d'après certains camarades, à une multiplication dans des librairies, d'ouvrages révisionnistes. Ceci implique une extrême vigilance et des démarches de protestation ou des demandes de saisie. Il faudrait aussi mener une action pour la révision des livres d'Histoire afin que l'on parle de la contribution des étrangers à l'Histoire de France et que l'on aborde mieux aussi les guerres coloniales.

Pour les participants à ce groupe, il faut développer l'action en direction des jeunes non seulement dans les milieux scolaires et périscolaires, mais aussi dans les FJT; réaliser par exemple une brochure jeune et attrayante traitant du nationalisme.

Ainsi, disposant des instruments et en collaboration avec d'autres organisations (Anciens Combattants) sera-t-il possible de mieux pénétrer les établissements scolaires.

De plus, les comités souffrent d'un déficit d'information en ce qui concerne films, livres, articles, documents disponibles. Des listes exhaustives devraient être disponibles afin d'aider les camarades dans leurs interventions dans le domaine du nationalisme et de son histoire.

Un débat contradictoire s'est engagé. Sur la Bosnie: un intervenant a fait remarquer que le président bosniaque n'a jamais affirmé vouloir construire une République islamique; un autre a affirmé que deux principes doivent guider les prises de position du MRAP: le refus de «l'ethnisme» et la distinction entre logique d'Etat et logique des peuples. Sur la France: la campagne contre l'extrême droite décidée au dernier congrès n'a jamais été concrétisée. Sur les questions internationales: la multiplication des actions dans ce secteur peut paralyser le Mouvement comme elle peut au contraire faire venir de nouveaux adhérents.

## LES TRANSFORMATIONS NECESSAIRES AU MOUVEMENT

La discussion de ce quatrième groupe de travail animé par Paul Muzard a été rapportée par Gilles Tertrais. Le compte-rendu est présenté en deux parties:

- 1-Les difficultés et les souhaits
- 2-Les propositions et les pistes de travail.

**Stratégie:** Pour mener l'action, il y a nécessité à définir des objectifs et d'en développer les moyens. Il est souhaité que le Mouvement prenne une dimension européenne et internationale.

**L'image du Mouvement:** Les deux aspects -lutte contre le racisme et solidarité avec le Tiers-Monde- semblent répondre à une réelle motivation notamment auprès des jeunes. Il reste cependant à faire passer le message avec une meilleure maîtrise de l'écrit et de l'image conformes aux techniques de communication modernes.

**Autonomie:** Les comités locaux sont très attachés au principe de l'autonomie qui favorise la dynamique interne. Néanmoins, ce mode de fonctionnement peut conduire à l'isolement, au manque de cohésion par rapport aux objectifs nationaux, voire aussi à des dérives: par exemple, ne faire que du social ou de l'humanitaire, en oubliant la dimension politique et idéologique. Il faudrait prévoir des «garde-fou»; dans ce sens, une mise en commun bien pensée, à l'intérieur d'une Fédération peut éviter le cloisonnement, permettre un équilibre dans les activités et dynamiser les comités.

**Information:** D'une façon générale, il est souhaité une meilleure information entre comités par le biais des fédérations et avec le bureau et le conseil national. Cette information devrait être plus rapide et coller davantage à l'actualité.

**Financement:** Les actions menées sont souvent entravées par des problèmes de financement. Les sources de subventions peuvent être multiples et un échange plus systématique entre comités pourrait donner des possibilités de mise en commun de projets ponctuels ou permanents. Pour assurer l'autonomie des comités, il a été proposé d'augmenter la part des cotisations revenant aux comités.

**Formation:** Il est indispensable d'organiser des formations dans les domaines de la gestion, l'animation, le juridique...

**Les collectifs:** Les actions collectives avec d'autres associations sont nécessaires mais elles peuvent aussi

diluer l'action propre du mouvement et l'on a vu des comités disparaître dans ces formes d'action.

**Relation entre le national et le local:** Pour établir un équilibre dynamique entre les actions locales et la capacité d'action au niveau national, il a été proposé de faire davantage participer les comités sur les choix et les formes d'action du mouvement. Les directives et les orientations du national seraient ainsi mieux perçues et mieux préparées. Reste que les conditions de cette participation ne sont pas évidentes à mettre en place, par manque de moyens au niveau national et par le fait que les comités sont submergés par le travail de terrain.

## LES PROPOSITIONS ET LES PISTES DE TRAVAIL

**1-Rendre l'action des comités locaux plus efficace.** Pour éviter le risque du cloisonnement, développer le rôle des fédérations départementales ou régionales sur des objectifs et des thèmes précis. Cela devrait permettre des actions communes entre les comités locaux et d'établir le lien entre les adhérents non rattachés directement à un Comité: ils représentent 35% du nombre de cotisants

**2-Renforcer la coordination des actions nationales.** Il est souhaitable que tous les représentants fédéraux soient présents aux réunions du conseil national. Il est demandé aux membres de la Conférence nationale de réactiver dans les mois à venir le fonctionnement des

fédérations. Après concertation dans les différentes fédérations, proposer sous forme de contrats des actions précises.

**3-Déterminer les choix d'action sur le terrain.** Par exemple, à partir de l'expérience des permanences juridiques, exprimer les problèmes rencontrés en termes politiques.

**4-Se donner des outils efficaces et bien adaptés.** Améliorer Différences comme organe de réflexion et le rendre plus attractif. Diffuser une feuille d'information sur les actions en cours à destination des comités.

**5-Se donner des moyens.** Par exemple, réaliser une fiche d'information sur les sources de financement obtenus par les comités

**6-Susciter de nouvelles adhésions.** Un comité qui fonctionne bien et se donne les moyens d'être efficace, assure son rayonnement et peut motiver des bonnes volontés. Il y a aussi nécessité à rendre publiques toutes les actions que nous menons pour faire respecter la dignité des personnes et leurs droits.

*Plusieurs propositions et constats ont été évoqués lors du débat: rétablir la Lettre du Secrétariat; supprimer la vente forcée des cartes postales; des appels à des séances de formation proposées par la commission «antisémitisme et néonazisme» sont restés pratiquement sans réponse; à l'approche des élections qui vont avoir lieu en 1995 le national doit préparer du matériel, le questionnaire aux candidats n'étant pas suffisant; nombre de régions et de FD ne sont pas représentées à cette rencontre; le national pourrait assurer le suivi de certains régions.*

## MANIFESTATION A LA PREFECTURE

A l'appel de nombreuses associations, dont la fédération 93 du MRAP, une manifestation a eu lieu devant la préfecture de Bobigny le samedi 4 juin: le MRAP national y était représenté par une délégation conduite par M. Aounit. Extrait du tract collectif.

A Stains, à Aubervilliers, à Romainville, à Pierrefitte, à Bondy, des lycéens sont menacés d'expulsion. Autour d'eux la solidarité s'est déjà organisée. Une cinquantaine d'enseignants, maîtres auxiliaires, sont aussi menacés sur l'Académie de Créteil. L'école a besoin d'eux mais Pasqua au nom de la «préférence nationale» chère à Le Pen, annonce leur expulsion dès le mois de juillet. Derrière ces cas connus, il y a de nombreux jeunes, de nombreux hommes et femmes qui sont dans la même situation précaire.

Face à la colère et à l'inquiétude des jeunes qui se sont exprimées massivement dans la rue contre le CIP de Ballardur, le gouvernement ne sait répondre que par l'intimidation en tentant d'expulser certains d'entre eux, les désignant ainsi comme boucs émissaires.

Quelle est la responsabilité des jeunes, des femmes venues, hors du regroupement familial parce que les conditions en étaient trop dures, rejoindre parents ou maris? En agissant ainsi, le gouvernement bafoue un droit fondamental, celui de vivre en famille. La sanction tombe: la reconduite à la frontière, qui apparaît comme la seule réponse à la crise, au chômage, à l'exclusion.

N'attendons pas la rentrée prochaine pour constater leur absence. C'est maintenant qu'il faut agir. La défense au cas par cas ne suffit plus et les négociations avec les préfetures sont vaines.

## ENQUETE SUR L'HABITAT DES GENS DU VOYAGE

A l'issue du Colloque sur «Logement et Discriminations», la Commission Juridique, sous l'impulsion de Maîtres Mairat et Pau-Langevin, décidait de mener une enquête sur l'application de l'article 28 de la Loi Besson. Bertrand Bary, satisfait des premiers résultats, fait succinctement le point sur ce travail.

Un questionnaire (soit 1800 courriers) a été envoyé début mai à tous les maires de communes de plus de 5.000 habitants concernés grâce à des concours bénévoles que nous remercions. Au 6 juin, donc moins d'un mois plus tard, le succès dépassait nos espérances: 460 réponses, soit plus de 25%.

Il appartiendra à la Commission Juridique de procéder à un dépouillement et à une analyse exhaustive des résultats. J'ai cependant voulu procéder à un examen sommaire au fur et à mesure à l'intention des membres de la Commission «TGV»...et des lecteurs de Différences. Certes, il est des réponses où sont cochées simplement: terrain: oui ou non. Projet: oui ou non. Il est aussi des maires qui nous informent avoir transmis au service compétent: ainsi le maire de Paris...mais c'est tout de même un embryon de réponse! Mais beaucoup joignent des observations et notent les difficultés rencontrées avant -ou après- la création d'aires d'accueil ou ayant freiné cette réalisation. Parmi les projets, un bon nombre sont intercommunaux et certains maires ont répondu au nom de leur district ou agglomération.

Certains joignent toute une documentation: ainsi le maire de Landivisau: copie des délibérations du Conseil Municipal, lettres au Préfet, etc. Celui de Cenon (Gironde): lettres au Président du Conseil Général M. Chaban-Delmas et au Président du Port autonome pour aménager les terrains non utilisés.

Parmi les difficultés rencontrées nos correspondants notent: l'hostilité du voisinage; des dégradations importantes, des

difficultés de cohabitation avec les riverains, voire entre Voyageurs eux-mêmes.

Nous ne voulons pas nier, ni minimiser, les responsabilités des Gens du Voyage dans l'utilisation des terrains -et nombre d'entre eux le reconnaissent. Mais il faut aussi poser les questions: l'aménagement des aires a-t-il bien tenu compte des besoins? Y a-t-il eu un suivi suffisant dans la gestion: gardiennage (surtout si le terrain était important), accompagnement social?... efforts pour sensibiliser la population et pour responsabiliser les Voyageurs eux-mêmes, point assez difficile quand les séjours sont très courts.

## RELANCER L'ENQUETE

L'enjeu est important: l'échec de certaines aires d'accueil est un bon motif (ou prétexte) à d'autres communes pour ne rien faire et renforcer les préjugés des populations.

Mais nous relançons maintenant la balle à nos adhérents et aux associations amies et partenaires: 1) les difficultés rencontrées par les Municipalités de bonne volonté auprès de l'opinion publique nous concernent: information et formation de l'opinion, lutte contre les préjugés. C'est en plein le domaine d'un Mouvement comme le MRAP et de même favoriser tous les efforts pour que les Tsiganes et Voyageurs se situent eux-mêmes comme responsables et partenaires.

2) Dans l'immédiat: il appartient à l'échelon local de relancer les Maires.

- ceux qui ont répondu: les féliciter et en profiter pour dialoguer et coopérer

- ceux qui n'ont pas encore répondu: s'en étonner, espérer que cette réponse viendra... et en profiter également pour tenter quelque chose, si du moins vos élus ne sont pas complètement fermés.

A la Conférence Nationale, des comités ou fédérations nous ont déjà demandé la liste des réponses de leur département... Exemple à suivre. Bon courage à tous nos amis.

Jean-Bertrand BARY  
Commission «TGV»

## APPEL POUR LES REFUGIES DE L'EX-YOUGOSLAVIE

Dans une pétition nationale, des associations et des personnalités appellent à l'aide pour le droit d'asile en faveur des réfugiés de l'ex-Yougoslavie. Au nom de ce collectif, le MRAP a saisi le ministère des Affaires étrangères et le ministère de l'Intérieur pour qu'une entrevue leur soit accordée. Texte de l'appel :

«Jusqu'en 1993, la France n'a pas souhaité accorder le statut de réfugiés aux déserteurs de l'ex-Yougoslavie. Après le vote de la résolution du Parlement européen, datée du 28 octobre 1993, demandant aux Etats d'accueillir et d'aider les déserteurs, insoumis et objecteurs de conscience qui abandonnent les différentes forces armées, qui se combattent sur le territoire de l'ex-Yougoslavie, la France a tout de même décidé d'accorder en théorie ce statut aux déserteurs. Mais dans la pratique, la plupart des demandeurs d'asile sont toujours rejetés, et les conditions posées pour accéder à une autorisation provisoire de séjour sont de plus en plus draconiennes. Une grande partie des déserteurs de l'ex-Yougoslavie sont donc aujourd'hui clandestins, sans titre de séjour, ni possibilité de travailler.

### UN DISCOURS OFFICIEL SCANDALEUX

En 1994, le gouvernement menace d'expulser tous ceux qui ont fait la demande de statut de réfugié et qui ont été déboutés par l'OFPPA ou par les préfetures. De très nombreuses «invitations à quitter le

territoire» ont été délivrées, et beaucoup de déserteurs reçoivent ensuite des «arrêts de reconduite à la frontière»(...).

Les organisations et personnalités soussignées demandent :

- que conformément à la Résolution du Parlement européen votée à l'unanimité le 28 octobre 1993, l'OFPPA reconnaisse aux déserteurs et insoumis de l'ex-Yougoslavie un statut légal;

demandent pour l'ensemble des réfugiés de l'ex-Yougoslavie :

- la délivrance d'une autorisation de séjour renouvelable d'un an assortie du droit au travail et d'une protection sociale

- l'autorisation de séjour accordée sans nécessité de présenter ni visa d'entrée ni certificat d'hébergement la possibilité pour les ressortissants de l'ex-Yougoslavie d'effectuer les démarches de regroupement familial à partir du territoire français, sans retour au pays d'origine

- le renoncement à toute contrainte concernant le retour et la possibilité de conserver tous les droits acquis pour une période transitoire en cas de retour en France après une tentative infructueuse de réinstallation dans le pays d'origine.»

*Premiers signataires : ACAT, AREV, Comité de Défense des Libertés et des Droits de l'Homme, CGT, Forum Civique Européen, MOC, Mouvement de la Paix, MRAP, PCF, MJCF H. Tazieff, G. Perrault, G. Seguy, J. Suret-Canale, A. Memmi*

Depuis les lois Pasqua, ils sont sous la menace d'une expulsion dès juin 94. De même, dans les collèges, les lycées, les universités, des jeunes risquent d'être expulsés sans pouvoir poursuivre leurs études. Toutes ces pratiques relèvent d'une logique inacceptable de «préférence nationale». Nous refusons ces menaces qui vont détériorer l'atmosphère des collèges, lycées et universités, et qui n'apporteront d'amélioration pour personne.

### En conséquence nous demandons:

Pour les élèves et les étudiants étrangers :

Que leur titre de séjour soit régularisé et prolongé, quel que soit le titre de séjour des parents

### Pour les Maîtres-Auxiliaires :

Que les M-A, étrangers ou français, soient automatiquement réembauchés, et ce par les Rectorats et non par les ANPE. Qu'une carte de salarié soit attribuée de façon permanente aux M-A étrangers, afin de leur permettre de travailler comme enseignants en toute légalité et à plein temps, sans qu'une épée de Damoclès soit suspendue au-dessus de leur tête à chaque échéance de renouvellement. Pour toute information complémentaire, prendre contact avec le MRAP ou avec le Collectif unitaire en appelant le 43 99 13 40.

## MENACES D'EXPULSION A L'EGARD DE JEUNES ET DE MAITRES AUXILIAIRES

Des élèves, des étudiants et des maîtres auxiliaires sont menacés d'expulsion en application des lois Pasqua. De nombreuses actions, manifestations et rassemblements, ont été organisés durant les mois de mai et juin à Paris et en région parisienne, notamment les 8 et 15 juin. Une pétition a été lancée par de nombreuses organisations : syndicats enseignants, confédérations syndicales, associations de parents d'élèves et associations ou collectifs antiracistes.

Le MRAP participe activement à ces actions destinées en priorité à faire reculer l'insécurité qui pèse sur les personnes menacées. Dans la seule Académie de Créteil, ce sont 1200 maîtres auxiliaires qui risquent un jour ou l'autre voir leur contrat non renouvelé. Le texte de la pétition expose le problème et formule les revendications des signataires:

«Cette année, les maîtres-auxiliaires étrangers font l'objet de discriminations de plus en plus préoccupante. Nombre d'entre eux risquent de ne pas être réemployés et subissent des pressions de la part des préfetures et des directions départementales du travail et de l'emploi. Ces discriminations sont facilitées par la précarité du statut de MA.

## CINQ HEURES AVEC LE PEUPLE KURDE

Le samedi 18 juin à la Bourse du Travail de Paris s'est tenue une rencontre de solidarité avec le peuple kurde.

Cette rencontre était organisée en deux parties : meeting-débat avec la participation d'un député kurde, du professeur Yalçin Kuçuk, écrivain et journaliste, d'un dirigeant de l'Association des Droits de l'Homme en Turquie, d'un représentant de la communauté kurde en France; puis un spectacle avec Sara Alexander, Alain Aurenche, Frédéric Truche et des groupes folkloriques kurdes.

Cette manifestation avait été soutenue par un Appel pour le peuple kurde :

«Depuis bientôt un siècle, le peuple kurde attend que les engagements internationaux qui lui reconnaissent ses droits soient enfin respectés. Force est de constater, que jusqu'à présent, les bonnes intentions exprimées à l'issue de deux conflits mondiaux et dans les instances internationales ont cédé le pas devant les intérêts politico-économiques immédiats.

Le Kurdistan est éclaté entre quatre pays et les Kurdes dépendent de ces nations. Ainsi en Turquie, le gouvernement tente de liquider physiquement le peuple kurde. Le génocide dure depuis des années. Depuis 1993, plus de 1000 villages ont été incendiés et détruits, la population kurde déportée par centaines de milliers, ses représentants au Parlement emprisonnés ou assassinés, sa presse sans cesse menacée : douze journalistes de l'Ozgür Gunden assassinés et d'autres disparus.

Alors que la Turquie viole systématiquement les Droits de l'Homme sur son sol, elle est en passe d'être admise au sein de la CEE. De son côté, la France procède à des rafles au sein de la communauté kurde, emprisonne ses ressortissants, et au mépris du respect des droits des réfugiés politiques, fournit à la police turque la liste des personnes arrêtées. En Allemagne, comme en France, les organisations culturelles kurdes ont été interdites. Simultanément à ces faits, ces deux pays vendent des armes à la Turquie, la France fournissant les hélicoptères qui servent à l'armée turque pour massacrer le peuple kurde (...).

Nous, organisations et personnalités soussignées, demandons que la France agisse auprès des instances internationales, pour que cessent les persécutions du peuple kurde et que s'ouvrent des négociations pour la reconnaissance de ses droits. Nous demandons la suppression de la Turquie du Conseil

de l'Europe et l'arrêt de la livraison d'armes à la Turquie.

Nous demandons que cessent les rafles et les arrestations arbitraires en France. Nous demandons que les emprisonnés soient libérés et que soit levée l'interdiction des organisations culturelles kurdes.»

**Organisations signataires :** Alternative Libertaire; Association Culturelle des travailleurs kurdes en France; AREV; Association française des juristes démocrates; ATMF; CEDETIM; CGT; CIMADE; Droit et Solidarité; FASTI; FSU; IMADR; LCR; LICRA; MRAP; Nouveaux droits de l'Homme; Refondation; SOS racisme; SNES; UNEF; UNEF-ID; Les VERTS; le CAIF; Union des femmes kurdes en France

### LES NOUVEAUX ELUS AU CONSEIL NATIONAL DU MRAP ET LEURS SECTEURS D'ACTIVITE

Cathie Lloyd, correspondante du MRAP en Grande-Bretagne

Michel Robert : Afrique

Didier Auroy : Europe

Bernadette Hétier : Justice, Prison et Santé

Dominique Brendel : Logement

Malte Martin : Fédération de Paris

## Différences

89, rue Oberkampf  
75543 Paris Cedex 11  
Tél. : 48 06 88 00  
Télécopie : 48 06 88 01

● **Directeur de la publication**  
Mouloud Aounit

● **Gérant bénévole**  
Martial Le Nancq

● **Rédactrice en chef**  
Cherifa Benabdessadok

● **Administration - gestion**  
Patricia Jouhannet

● **Abonnements**  
Isabel Dos Martires  
120 F pour 10 numéros/an  
12 F le numéro

● **Mise en page**  
Arco - Tél. : 48 50 18 11

● **Impression**  
Montligeon  
Tél. : 33 85 80 00

● **Commission paritaire**  
n° 63634 ISSN 0247-9095  
Dépôt légal 1992-10